

# Plan de relance économique municipal

**Ce plan de relance a été élaboré dans le cadre d'une large consultation auprès des membres de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ainsi que des partenaires municipaux et économiques suivants :**

- Commission sur le développement économique de l'UMQ;
- Caucus d'affinités de l'UMQ;
- Organismes municipaux de développement économique;
- Organismes partenaires :
  - Alliance de l'industrie touristique du Québec;
  - Chambre de commerce du Montréal métropolitain;
  - Communauté métropolitaine de Montréal;
  - Conseil québécois du commerce de détail;
  - Conseil du patronat du Québec;
  - Fédération des chambres de commerce du Québec;
  - Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.



# Plan de relance économique municipal

La pandémie de la COVID-19 et les mesures de mitigation mises en place par les gouvernements du Québec et du Canada au cours des dernières semaines généreront d'importantes conséquences pour les municipalités et les régions du Québec, et cela, pour les années à venir.

Pour la sortie de crise, l'UMQ a élaboré un plan de relance économique municipal en fonction d'une reprise graduelle des activités à partir de la mi-mai 2020. Les mesures identifiées dans le plan sont proposées selon trois périodes de réalisation:

- **Durant la crise;**
- **Pendant la relance;**
- **Stabilisation.**

## Plan de relance économique municipal

La relance sera en partie tributaire de notre capacité à rebondir, de notre rapidité d'exécution, de notre flexibilité et de notre capacité d'adaptation.

Toutefois, la question fondamentale pour les gouvernements est de trouver les mesures qui permettront de nous situer dans une trajectoire de croissance durable et de limiter la perte de capacités productives de l'économie.

Des mesures mal ciblées pourraient contribuer à une reprise très lente et occasionner une perte sèche de richesse.

# 4 axes d'intervention



**LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



**LA MISE EN CHANTIER DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE**



**LA VITALITÉ DES MUNICIPALITÉS ET DES RÉGIONS**



**LE SOUTIEN AUX COMMERCES ET AUX ENTREPRISES**

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



## Le développement durable

Une relance durable de l'économie doit tenir compte du respect de l'environnement et de l'équilibre social, et cela, dans une perspective de complémentarité.

Mettre l'économie sur pause aura des effets positifs sur les émissions des gaz à effet de serre. Toutefois, lors de la relance, il faudra s'assurer que cet arrêt obligatoire nous incite collectivement à diminuer notre empreinte carbone, par des investissements massifs dans le transport en commun, une réduction de nos chaînes d'approvisionnement ainsi qu'un maintien de nos nouvelles habitudes en matière de télétravail.

Par ailleurs, il faudra s'assurer de créer les conditions gagnantes pour renforcer la cohésion sociale. Le taux d'inoccupation des logements locatifs qui se situe à 1,8%, combiné à un retard dans les chantiers résidentiels, avec un difficile objectif de parachever près de 11 000 unités d'ici juillet 2020, auront des conséquences importantes pour les populations les plus vulnérables.



- 1. Accélérer les grands projets de transports collectifs** prévus au PQI 2020-2030;
- 2. Financer les coûts d'opération du transport collectif** (urbain, régional et adapté) pour compenser les pertes d'achalandage, assurer une pérennité financière, soutenir les nouvelles mesures de salubrité et de distanciation sociale;
  - Manque à gagner de 75 à 100 millions de dollars mensuellement.
- 3. Rendre accessibles les sommes prévues** dans la Stratégie nationale pour le logement social par la conclusion d'une entente entre les gouvernements fédéral et provincial;
  - 1,8 milliards de dollars pour le Québec.
- 4. Mise en place d'un programme de soutien au loyer** pour les locataires sans logement au 1<sup>er</sup> juillet en raison d'un retard dans la construction de leur nouveau logement;
- 5. Soutenir financièrement les organismes culturels, sportifs et communautaires à but non lucratif** qui sont inscrits dans le périmètre comptable des municipalités;
- 6. Proposer un programme dédié aux festivals et événements municipaux** (ex.: Programme de manifestations touristiques mis en place par le fédéral en 2008); La voix des GOUVERNEMENTS de proximité



**7. Soutenir la production, la transformation et la mise en marché locale** pour mieux approvisionner le Québec (ex. : agriculteurs, pêcheurs, serriculteurs, etc.) et cela, en respect des accords internationaux;

- Considérer la tarification dynamique avec Hydro-Québec pour enclencher un virage vers la serriculture.

**8. Inciter les commerces de l'alimentation à acheter des produits locaux**, dans un périmètre donné, et cela, en respect des accords internationaux;

**9. Inciter les entreprises manufacturières à faire affaire avec des sous-traitants locaux**, dans un périmètre donné, et cela, en respect des accords internationaux;

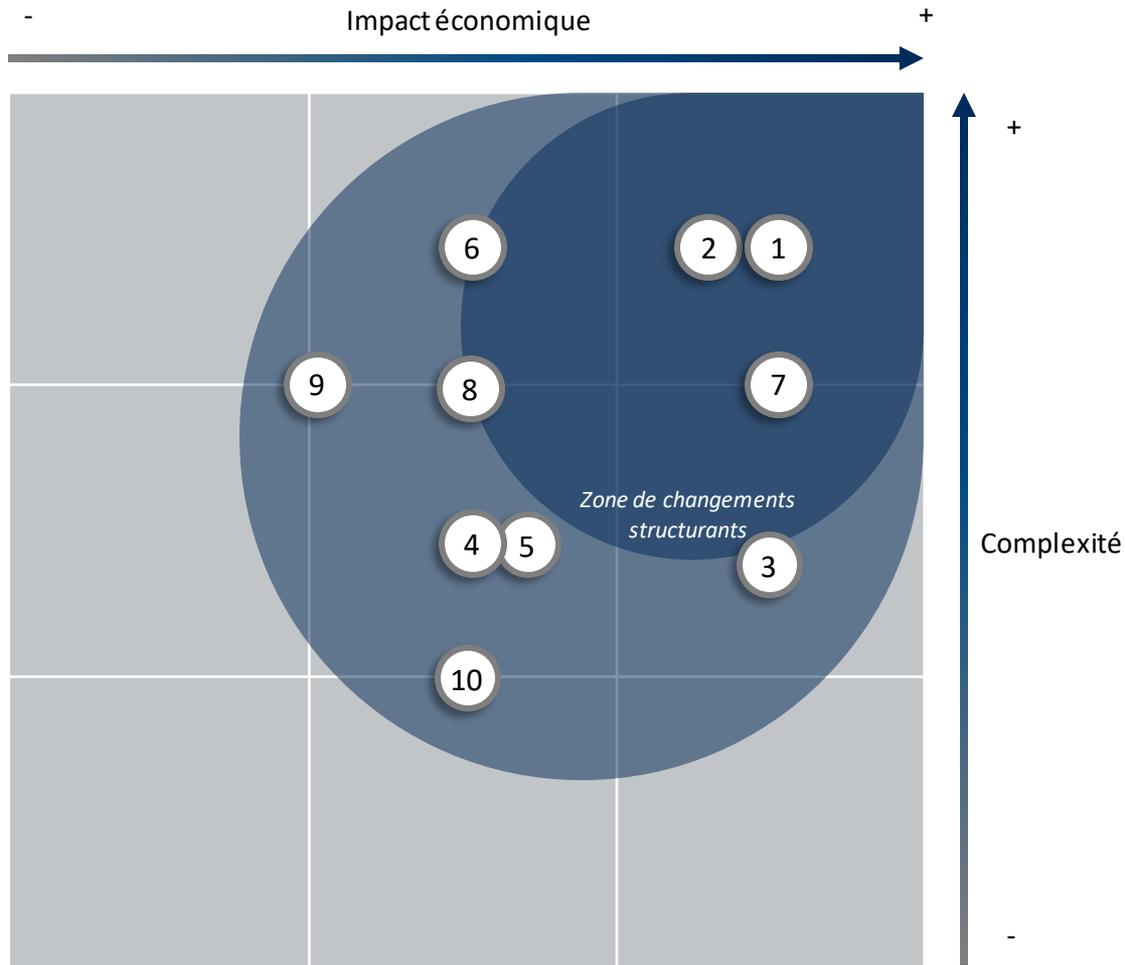
**10. Mettre en place un plan national de déploiement du télétravail**, qui contiendrait notamment les actions suivantes :

- Inscrire le télétravail dans les politiques publiques de développement durable;
- Permettre le recours au télétravail en cas de circonstances exceptionnelles;
- Proposer une place de marché dédiée au télétravail;
- Développer des outils numériques dédiés et sécurisés.



## Le développement durable

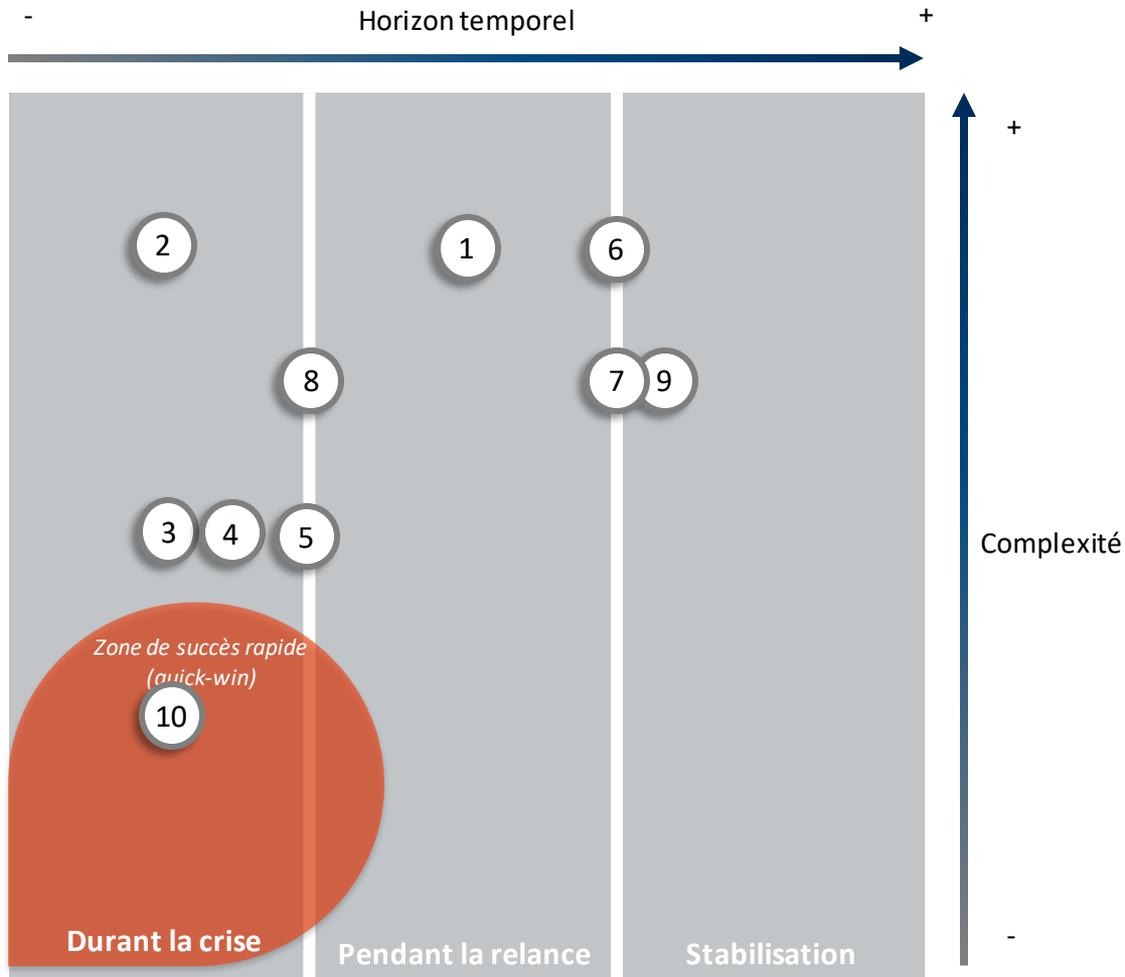
- 1 Accélérer les grands projets de transport collectif
- 2 Financer les coûts d'opération du transport collectif
- 3 Rendre accessibles les sommes prévues dans la Stratégie nationale pour le logement social
- 4 Mise en place d'un programme de soutien au loyer
- 5 Soutenir financièrement les organismes culturels, sportifs et communautaires à but non lucratif
- 6 Proposer un programme dédié aux festivals et événements municipaux
- 7 Soutenir la production, la transformation et la mise en marché locale
- 8 Inciter les commerces de l'alimentation à acheter des produits locaux
- 9 Inciter les entreprises manufacturières à faire affaire avec des sous-traitants locaux
- 10 Mettre en place un plan national de déploiement du télétravail





## Le développement durable

- 1 Accélérer les grands projets de transport collectif
- 2 Financer les coûts d'opération du transport collectif
- 3 Rendre accessibles les sommes prévues dans la Stratégie nationale pour le logement social
- 4 Mise en place d'un programme de soutien au loyer
- 5 Soutenir financièrement les organismes culturels, sportifs et communautaires à but non lucratif
- 6 Proposer un programme dédié aux festivals et événements municipaux
- 7 Soutenir la production, la transformation et la mise en marché locale
- 8 Inciter les commerces de l'alimentation à acheter des produits locaux
- 9 Inciter les entreprises manufacturières à faire affaire avec des sous-traitants locaux
- 10 Mettre en place un plan national de déploiement du télétravail



# LA MISE EN CHANTIER DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

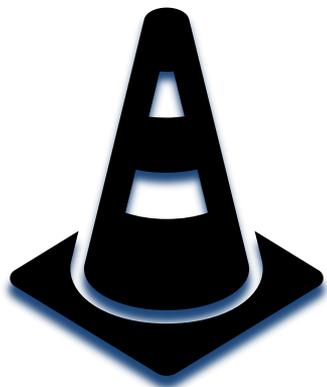


## La mise en chantier des projets d'infrastructure

L'arrêt des chantiers de construction depuis plus d'un mois a mis en veilleuse plusieurs projets porteurs pour les municipalités et les régions, tout en tirant vers le haut les coûts dû notamment aux retards cumulés dans les échéanciers et dans les chaînes d'approvisionnement.

Les investissements dans les infrastructures sont souvent vus comme le premier véhicule permettant d'investir dans l'économie. Chaque dollar investi dans les infrastructures génère jusqu'à 1,64 \$ en croissance économique. Chaque milliard de dollars investi permet de créer 18 000 emplois directs et indirects.

Il faut réactiver dès que possible les chantiers de construction interrompus au début de la crise et accélérer le démarrage des projets d'infrastructure pour compenser la perte des capacités productives de l'économie québécoise, et cela, en ciblant des investissements qui ne généreront pas de pressions inflationnistes généralisées.



**11. Mettre en chantier les projets municipaux** prêts à démarrer, en accélérant et en simplifiant les processus d'autorisation.

Le gouvernement pourrait accélérer les projets municipaux qui ont rempli une ou plusieurs conditions (ex. : règlement d'emprunt approuvé, plans et devis complétés, études de sols réalisées, certificats d'autorisation émis, prêt à aller en appel d'offres) pour les programmes suivants :

- Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU);
- Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU);
- Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RECIM);
- Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS);
- Programme d'aide à la voirie locale (PAV);
- Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC);
- Programme d'aide québécois aux infrastructures aéroportuaires régionales (PAQIAR).

**12. Trouver un juste équilibre** entre les projets de faible (en deçà de 4 millions d'aide financière) et de grande envergure, pour faire travailler autant les petits entrepreneurs que les grands entrepreneurs, et cela, dans toutes les régions du Québec;



**13. Diversifier les cibles d'investissement en élargissant les critères d'admissibilité du programme de la TECQ** pour les projets municipaux prévus aux plans triennaux d'immobilisations (ex. : hôtels de ville, équipements culturels et communautaires, garages municipaux et casernes de pompiers);

**14. Débloquer rapidement les sommes prévues au PQI 2020-2030** pour accélérer les investissements sur le réseau routier local;

**15. Faciliter la mise en chantier des projets industriels, immobiliers et manufacturiers privés** qui génèrent déjà une acceptabilité sociale;

**16. Rendre opérationnel** dès que possible le dépôt électronique des soumissions dans le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO).



## La mise en chantier des projets d'infrastructure

11

Mettre en chantier les projets municipaux prêts à démarrer, en accélérant et en simplifiant les processus d'autorisation

12

Trouver un juste équilibre entre les projets

13

Diversifier les cibles d'investissement

14

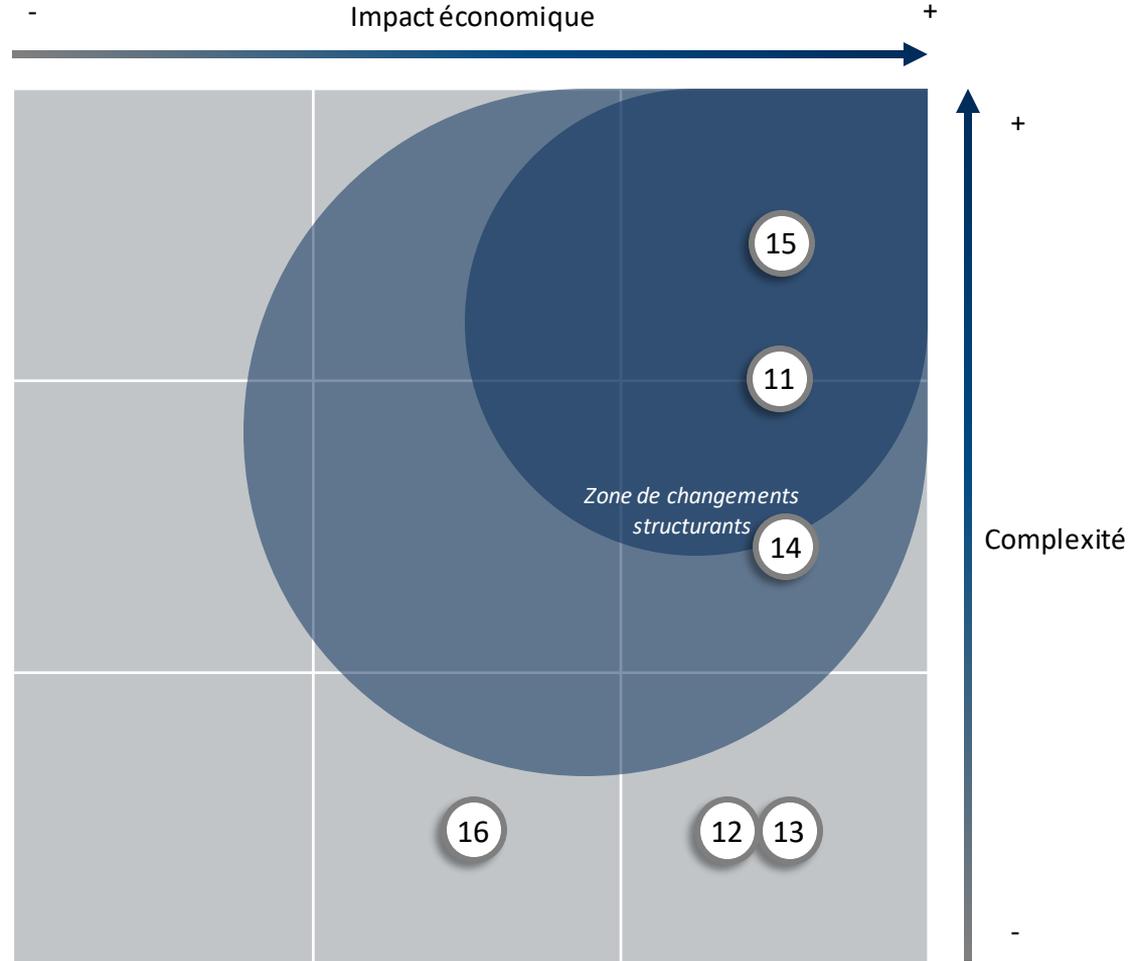
Débloquer rapidement les sommes prévues au PQI 2020-2030 pour accélérer les investissements sur le réseau routier local

15

Faciliter la mise en chantier des projets industriels, immobiliers et manufacturiers privés

16

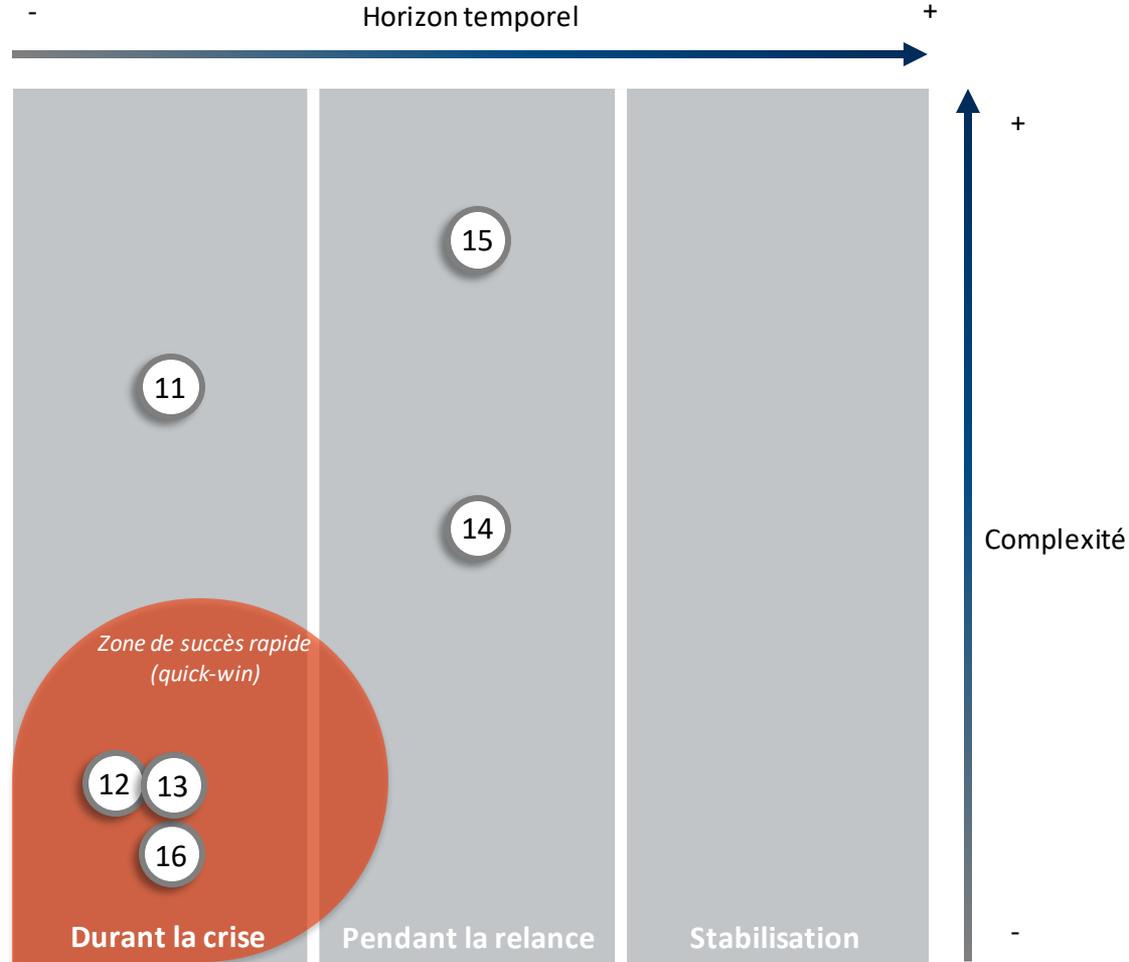
Rendre opérationnel dès que possible le dépôt électronique des soumissions dans le SEAO





## La mise en chantier des projets d'infrastructure

- 11 Mettre en chantier les projets municipaux prêts à démarrer, en accélérant et en simplifiant les processus d'autorisation
- 12 Trouver un juste équilibre entre les projets
- 13 Diversifier les cibles d'investissement
- 14 Débloquer rapidement les sommes prévues au PQI 2020-2030 pour accélérer les investissements sur le réseau routier local
- 15 Faciliter la mise en chantier des projets industriels, immobiliers et manufacturiers privés
- 16 Rendre opérationnel dès que possible le dépôt électronique des soumissions dans le SEAO



# LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS

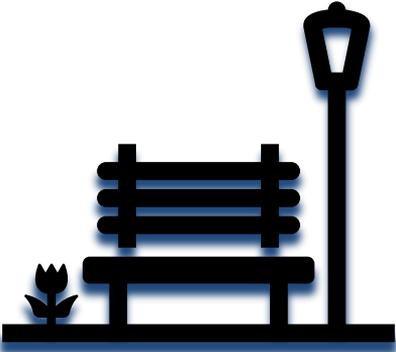


## La vitalité économique des régions

Les mesures de confinement combinées à une fermeture de plusieurs régions pour les voyages non essentiels auront des conséquences économiques sans précédent. En effet, la relance sera plus ardue pour les régions, compte tenu que leur économie est souvent basée sur quelques secteurs d'activité.

Par ailleurs, la diversification de l'économie des régions passe par l'industrie touristique. Malheureusement, le tourisme sera grandement perturbé pour l'année à venir suite à l'annulation de la haute saison. Les dommages collatéraux se feront sentir sur les commerces, les restaurants et les hôteliers. Selon les données de Destination Canada, les dépenses des visiteurs au Québec pourraient chuter de 31 à 56 % et entraîner un manque à gagner se situant entre 4,8 à 8,8 milliards de dollars.

Il sera essentiel de soutenir les entreprises névralgiques et les commerces de proximité pour qu'ils traversent la crise. Il faudra investir dans les projets porteurs et mobilisateurs, pour avoir des régions connectées, attractives et interdépendantes.



**17. Maintenir et bonifier les programmes mis à la disposition des régions (ex.: Fonds régions et ruralité)** afin d'investir dans les projets qui ont un rayonnement régional;

**18. Débloquer dès maintenant les sommes prévues** pour l'accompagnement des entreprises en région et la vitalisation des milieux (97,5 M\$ sur 5 ans prévus dans le budget 2020-2021);

**19. Accélérer le branchement des régions** à Internet haute vitesse ainsi qu'au réseau cellulaire pour faciliter le télétravail, la formation à distance et le commerce en ligne;

**20. Accélérer le transfert des 5000 emplois gouvernementaux** dans les régions du Québec, par une réelle délocalisation;

**21. Soutenir l'industrie touristique québécoise**, en mettant en place une mesure fiscale ou financière encourageant la population à réserver des vacances au Québec;

**22. Financer les coûts d'opération des aéroports municipaux** qui ont maintenu des services essentiels lors de la crise sanitaire, et cela, malgré l'arrêt de la majorité des liaisons aériennes.



## La vitalité économique des régions

- 17 Maintenir et bonifier les programmes mis à la disposition des régions

---

- 18 Débloquer dès maintenant les sommes prévues pour l'accompagnement des entreprises en région et la vitalisation des milieux

---

- 19 Accélérer le branchement des régions à Internet haute vitesse ainsi qu'au réseau cellulaire

---

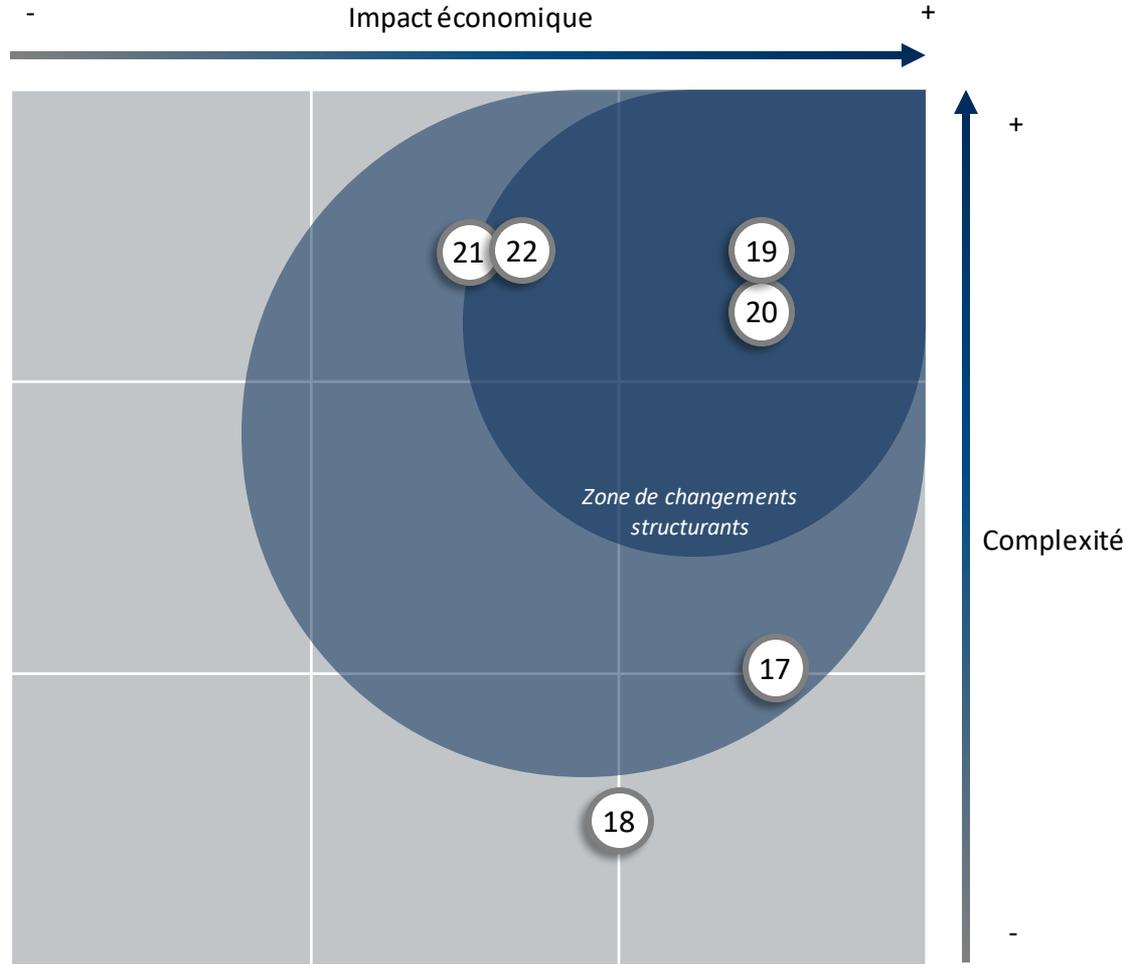
- 20 Accélérer le transfert des 5000 emplois gouvernementaux

---

- 21 Soutenir l'industrie touristique québécoise

---

- 22 Financer les coûts d'opération des aéroports municipaux



## La vitalité économique des régions

17

Maintenir et bonifier les programmes mis à la disposition des régions

18

Débloquer dès maintenant les sommes prévues pour l'accompagnement des entreprises en région et la vitalisation des milieux

19

Accélérer le branchement des régions à Internet haute vitesse ainsi qu'au réseau cellulaire

20

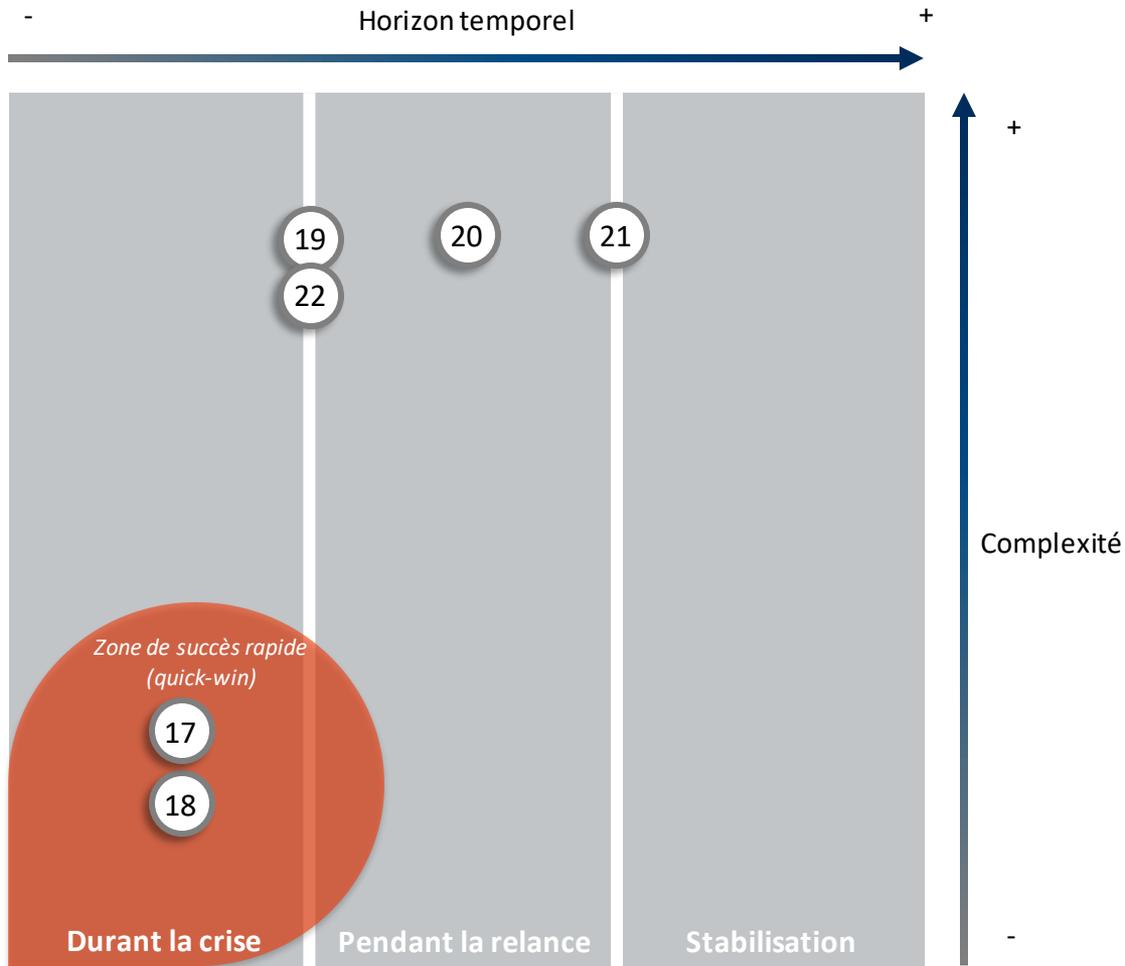
Accélérer le transfert des 5000 emplois gouvernementaux

21

Soutenir l'industrie touristique québécoise

22

Financer les coûts d'opération des aéroports municipaux



# LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ



## Le soutien aux entreprises et aux commerces de proximité

La fermeture de la frontière canado-américaine, la fermeture généralisée des entreprises et des commerces non essentiels ainsi que l'arrêt des chantiers de construction ont généré des impacts économiques rarement vus dans l'histoire :

- Baisse de 14,7 % du PIB trimestriel;
- Hausse du taux de chômage à 24,2 %;
- Perte de 9,3 milliards \$ en salaires et traitements pour les travailleuses et les travailleurs;
- Contraction comprise entre 13 % et 32 % du commerce mondial;
- Baisse des exportations de plus de 40 % en Amérique du Nord.



La pérennité de nos entreprises et de nos commerces de toutes tailles, dans toutes les régions, passe par trois niveaux d'adaptation : la sécurisation des partenaires et des clients, le changement au modèle d'affaire et le virage technologique.

**23. Soutenir, protéger et raccourcir les chaînes d'approvisionnement** névralgiques (chaîne logistique et transport des biens) qui desservent les régions :

- Faire un transfert modal vers d'autres modes de transport, tels que le ferroviaire et le maritime.



**24. Créer un réseau d'entreprises aptes à convertir leur production** en cas de crise (inondation, tremblement de terre, pandémie, contamination de l'eau);

**25. Soutenir les organismes à but non lucratif** qui ont pour mission de stimuler le développement commercial et la revitalisation des centres-villes;



## 26. Soutenir le virage technologique des commerces :

- Géolocalisation;
- Commandes en ligne;
- Transactions en ligne;
- Livraisons (logistique et frais de transport);
- Expérience en magasin (ex. : système de paiement, repérage de produits).

27. **Créer une plateforme transactionnelle** pour favoriser l'achat local, régional et national afin de compétitionner les géants tels que Amazon;

28. **Mettre en place une campagne de sensibilisation** à l'achat local (conception, production, vente), dans le respect des initiatives locales et régionales.



## Les entreprises et les commerces de proximité

23 Soutenir, protéger et raccourcir les chaînes d'approvisionnement

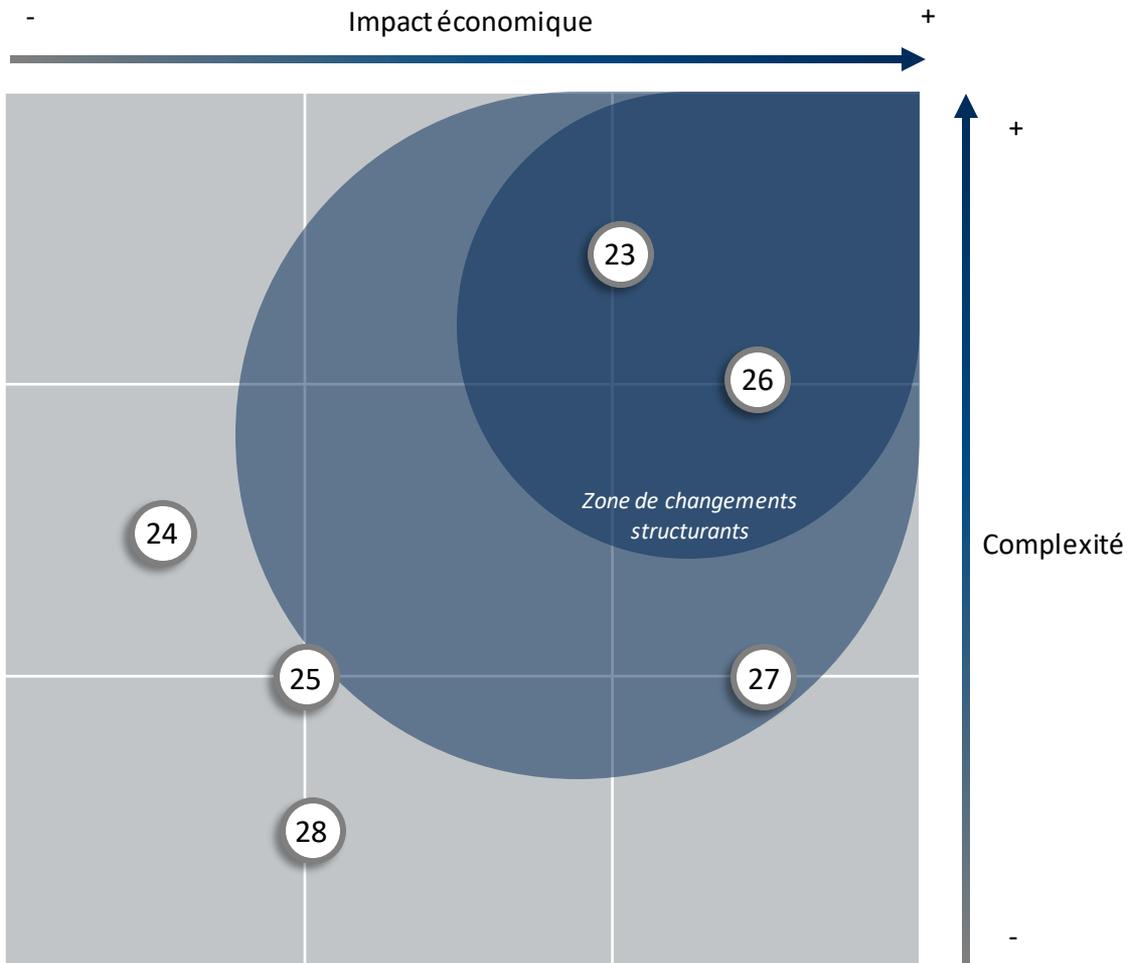
24 Créer un réseau d'entreprises aptes à convertir leur production

25 Soutenir les organismes à but non lucratif qui ont pour mission de stimuler le développement commercial et la revitalisation des centres-villes

26 Soutenir le virage technologique des commerces

27 Créer une plateforme transactionnelle

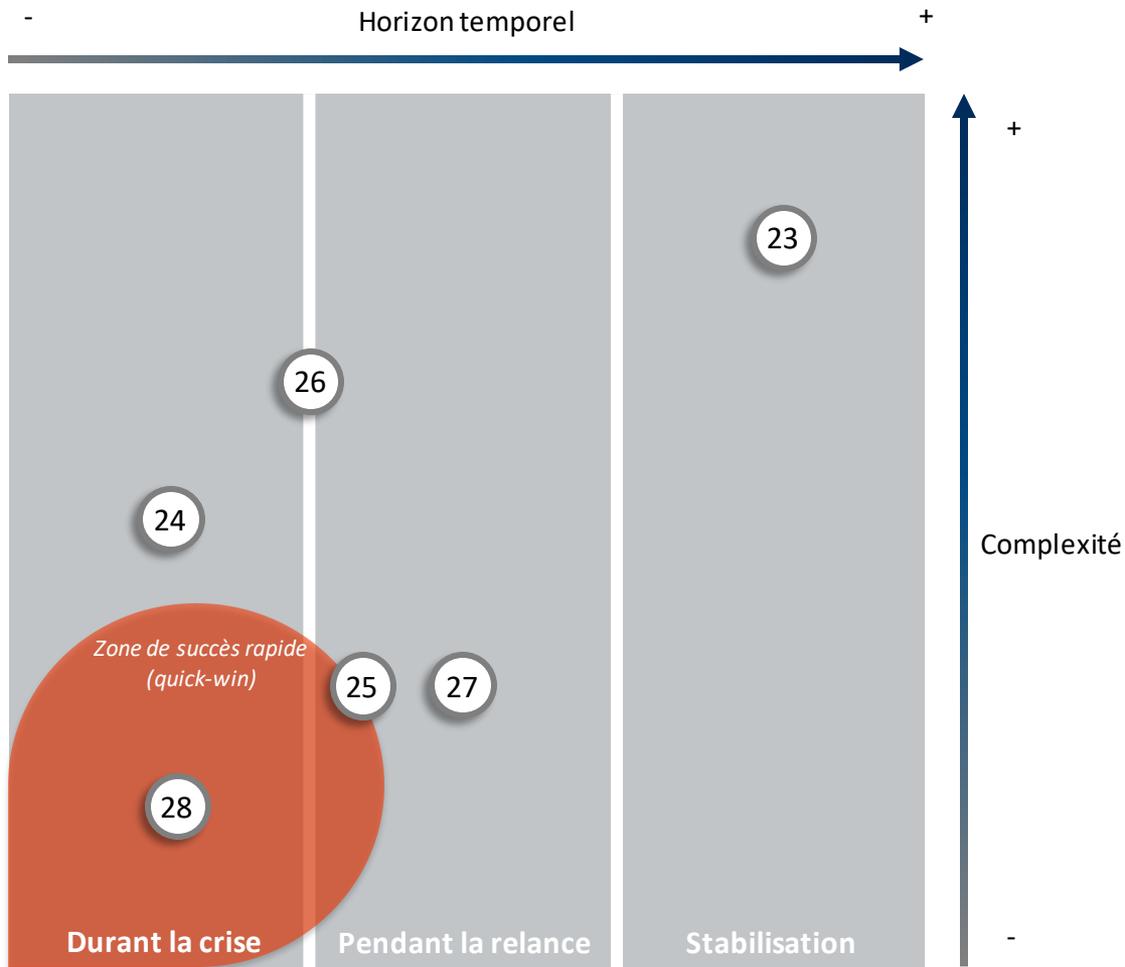
28 Mettre en place une campagne de sensibilisation





## Les entreprises et les commerces de proximité

- 23 Soutenir, protéger et raccourcir les chaînes d'approvisionnement
- 24 Créer un réseau d'entreprises aptes à convertir leur production
- 25 Soutenir les organismes à but non lucratif qui ont pour mission de stimuler le développement commercial et la revitalisation des centres-villes
- 26 Soutenir le virage technologique des commerces
- 27 Créer une plateforme transactionnelle
- 28 Mettre en place une campagne de sensibilisation





La voix des GOUVERNEMENTS de proximité

Pour toute question :

Fabrice Fortin | conseiller aux politiques – Développement économique | cellulaire : 438-827-4598  
ffortin@umq.qc.ca

Union des municipalités du Québec  
2020, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 210, Montréal (Québec) H3A 2A5

514 282-7700 [umq.qc.ca](http://umq.qc.ca)



**Rassembler  
Affirmer  
Accompagner**